République Française

LOZERE

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES

Séance du vendredi 31 mai 2024

Date convocation : 27 mai 2024	*trente et un mai deux mille vingt-quatre, à 18h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 10	**Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY
Présents : 7	
Votants : 10	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET
Pour : 10	
Contre : 0	**Excusé(e)s:**
Abstentions : 0	**Absent(e)s:**
	Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Subventions 2024 aux associations

Robert DEMOLIN expose à l'Assemblée délibérante le tableau annuel détaillé en pièce jointe des demandes de subventions.

Il est précisé que les associations qui ont communiqué leur budget pourront percevoir leur subvention dans les meilleurs délais. Les autres associations seront invitées par courriel à communiquer le document à la commune.

L'association Lozère Endurance Equestre aménage un nouveau terrain bien situé pour l'organisation de la compétition à Barre. Il s'agit d'un chemin public cadastré géré par la commune donnant l'accès à son foncier. Cette dernière y amènera une adduction d'eau depuis le stade et aménagera le chemin d'accès.

Enfin, il est précisé que dans un premier temps, la subvention attribuée à Zapping Sauvage sera de 200 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
- **Adopte** le tableau des subventions 2024 et les aménagements exposés ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les actes et les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

★ François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le 06/06/24

et publié ou notifié

Date de transmission de l'acte: 06/06/2024
Date de reception de l'AR: 06/06/2024
048-214800195-DE_054_2024-DE
AGEDI

Centres d'intérêt	Associations (ordre φ)	2020	2021	2022	2023	**Demande**	**Propos**	**Président(e)**
animation village	Amis Foire la Madeleine	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	Marion ROUSSEAU
animation village	Club Barrois	100 €	100 €	100 €	300 €	500 €	300 €	Eric ADAM
animation village	Comité des fêtes (Festéjaïres)				800 €	1 500 €	800 €	Muriel CAPELIER
culturel	Atelier Vocal en Cévennes	200 €	100 €	100 €	100 €	500 €	100 €	Slim FOURATTI
culturel	Barre Parallèle	400 €	400 €	400 €	400 €	600 €	400 €	Aude TRIC
culturel	Radio Bartas	200 €	200 €	200 €	200 €	500 €	200 €	Arnaud COUERON
culturel	Trompes Cévenoles	200 €	0 €	100 €	100 €	100 €	100 €	Frédéric MARTINEZ
culturel	Cineco	100 €	100 €	200 €	200 €	800 €	400 €	Laurette ANGELI
protect. animaux	Sphinx des Cévennes	0 €	100 €	100 €	100 €	120 €	100 €	Isabelle BENOIT
santé	Arc en Ciel Hôpital Florac	100 €	100 €	100 €	100 €	PP	100 €	Jean-Claude LUCENO
scolaire	Coop scol. Barre	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Sandrine BORELLO
scolaire	Coop scol. cadeaux Noël	300 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	Sandrine BORELLO
scolaire	Piscine école				0 €		800 €	Mairie
scolaire	APE		200 €	200 €	200 €	200 €	0 €	Nathalie SCHMIDT
secours	Amic. Sap. Pompiers	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	Ludovic AGULHON
social	Liridona (réfugiés et autres)	0 €	50 €	200 €	200 €	250 €	100 €	Marie-Anne COLOMBAIN
social	Resto du cœur	100 €	100 €	100 €	100 €	1 000 €	200 €	Patrice DOURET
social	Secours Pop. français	100 €	100 €	100 €	100 €	0 €	100 €	Julien LAUPRÊTRE
sport	Barre Tonique	200 €	200 €	200 €	200 €	300 €	200 €	Daniele DE MAIO
sport	Coup'de Barre	800 €	800 €	800 €	1 070 €	1 270 €	800 €	Corentin CAPELIER
sport	Lozere Endur. Equestre	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €	Jean-Paul BOUDON
chasse	Sté Chasse La Barroise	0 €	100 €	100 €	100 €	0 €	100 €	Gérard CAPELIER
tourisme	Transhumances Cévenoles	0 €	200 €	200 €	200 €	0 €	0 €	Etienne VION
Nouveaux	**Nouveaux**							
	Tribulus Terrestris					250 €	100 €	Margot GUITTON
	Zapping Sauvage					1 000 €	200 €	Nna COISMAN
social	H&LVF					300 €	100 €	Eric ANDRE

Totaux		5 465 €	6 850 €	7 200 €	8 470 €	11 640 €	**7 700 €**

Date de transmission de l'acte: 06/06/2024
Date de reception de l'AR: 06/06/2024
048-214800195-DE_054_2024-DE
A G E D I